

L'AGRICULTURE *Wallonne*



FWA



Alliée de la lutte contre les
changements climatiques !

Fédération Wallonne de l'Agriculture _2019



L'AGRICULTURE

Wallonne

Alliée de la lutte contre les
changements climatiques !





L'Agriculture Wallonne en action pour le climat

L'influence des activités humaines sur le climat est aujourd'hui une préoccupation majeure des citoyens. Même s'il reste quelques climatosceptiques à l'instar du président américain Donald Trump, la communauté scientifique s'accorde pour dire que le réchauffement global observé à l'échelle mondiale est bien la conséquence d'ajout de gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique.

Souvent prise pour cible dans le débat climatique, l'agriculture remplit pourtant des fonctions essentielles pour la société dont la première est nourricière.

Cependant, comme toutes activités humaines, le secteur agricole émet également une part des émissions de GES. L'agriculture est également victime de ces changements climatiques qui impactent les productions végétales et animales, pour ne citer que celui-là, la sécheresse 2018 a engendré environ 350 millions d'euros de dégâts au secteur.

Le modèle agricole wallon fait partie des solutions concrètes face au défi climatique.

Nous avons la chance en Wallonie d'avoir une agriculture familiale à petite échelle : L'agriculture wallonne en chiffre, en 2017 :

- 12.649 exploitations agricoles, soit une diminution de 56% en 27 ans.
- La taille moyenne des exploitations est de 57 ha
- On dénombre 8 075 détenteurs de bovins, ce qui signifie que la production bovine est présente dans 64 % des exploitations wallonnes.
- Le nombre moyen de vache laitière par troupeau est de 56 têtes
- Le nombre moyen de vache allaitante par troupeau est de 45 têtes

Source : Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2019.



Nuancer pour un choix éclairé

Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) publiait récemment un rapport spécial sur les impacts du réchauffement de la planète de 1,5 ° C. Ces experts précisent que certaines estimations indiquent que la filière de l'élevage représente 14,5% des émissions anthropiques mondiales de gaz à effet de serre dont environ 2/3 sont imputés aux bovins. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Giec recommande de diminuer sa consommation de viande. Ce message est très global et ne correspond pas à la réalité de l'agriculture wallonne.

1_ Mise en perspectives : sources d'émissions de GES par secteur en Wallonie

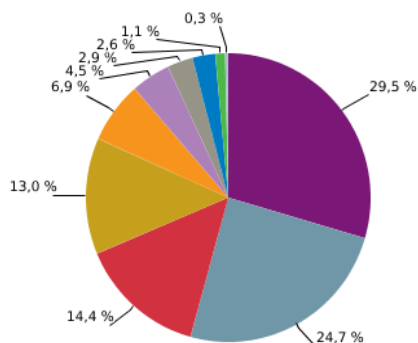
En Wallonie, les secteurs de l'industrie, du transport et du résidentiel sont les 3 premières sources d'émissions de GES en Wallonie et représentent environ 70 % des émissions wallonnes. Le transport routier représente à lui seul un quart des émissions wallonnes de GES.

Plus de 80% des émissions wallonnes de GES sont donc issues de secteur dépendant d'énergie fossile.

Depuis les années 1990, le secteur agricole a déjà réduit de 17 % ses émissions de GES alors que d'autres secteurs comme le secteur du transport a augmenté ses émissions de GES de 30% en Wallonie.

L'agriculture wallonne ne contribue donc pas à l'augmentation actuelle de la production de GES, laquelle est due principalement à l'accroissement des émissions consécutives à l'utilisation des énergies fossiles liées au transport, à l'industrie et à l'habitat.

Émissions atmosphériques de gaz à effet de serre en Wallonie*, par secteur d'activité (2016)



TOTAL* : 36 535 kt éq CO₂

Valeurs en 2016 (kt éq CO₂)

Industrie	10 794
Transport routier	9 041
Résidentiel	5 253
Agriculture**	4 755
Transformation et transport d'énergie***	2 526
Tertiaire	1 630
Déchets****	1 065
Gaz fluorés (HFC, PFC, SF ₆ , NF ₃)	939
Boisement/déboisement	410
Autres transports (0,3 %)*	123

* Hors CO₂ issu de la biomasse et émissions/séquestrations liées à la gestion forestière

** Y compris le transport agricole

*** Centrales de production d'électricité (hors industries, hors incinérateurs de déchets), cokeries et transport de gaz naturel

**** Y compris les incinérateurs de déchets ménagers

***** Militaire, aérien (vols domestiques), rail et voie d'eau, activités multimodales, entretien des forêts et des parcs

REEW - Source : SPW - AwAC (rapportage effectué en avril 2018, données 2016 provisoires)

Alors que l'agriculture représente 25 % des GES à l'échelle mondiale, le secteur agricole wallon se situe en 4ème position et représente environ 13% des émissions de GES de Wallonie (qui englobe toutes les productions animales et végétales). La moitié de ce chiffre, environ 7%, peut être imputé à l'élevage.

2_ GES du secteur agricole

Les principaux gaz à effet de serre émis par le secteur agricole sont le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O) qui représente ensemble 90 % des GES du secteur et le dioxyde de carbone (CO₂) qui représente 10% des émissions agricoles. Les deux principales sources de méthane agricole

sont la fermentation entérique et la gestion des déjections.

- Les ruminants sont des herbivores capables de régurgiter leur nourriture afin de la remastiquer (rumination). Cette digestion particulière leur fait éructer (rots) du méthane après fermentation des aliments dans le rumen (fermentation entérique).

- Une autre partie des émissions de méthane provient de la fermentation des déjections animales (fumiers et lisiers). Les déjections, riches en matières organiques, fermentent lorsqu'elles sont entassées, car en condition anaérobie (absence d'oxygène), les bactéries transforment le carbone en méthane.



Les deux principales sources de N₂O agricole sont la gestion des déjections animales et la fertilisation azotée.

- Les émissions de N₂O sont principalement dues aux processus de nitrification- dénitrification durant le stockage des déjections.

- Les émissions de N₂O proviennent également de l'épandage des engrais azotés sur les sols et sont dues à deux phénomènes : les émissions directes dues à l'épandage lui-même et les émissions indirectes dues, via les micro-organismes du sol, au processus de nitrification – dénitrification dans les sols.

Les principales sources de CO₂ pour l'agriculture sont dues à l'utilisation de carburants pour les engins agricoles et l'utilisation pour les bâtiments agricoles (chauffage...).

3_ Ne pas confondre les différents modèles d'agriculture :

Alors qu'à l'échelle mondiale, l'élevage est responsable de 14,5% des émissions de GES. En Wallonie, l'élevage est responsable de 7% des GES de la région c'est-à-dire moitié moins que le constat mondial.

Il existe plusieurs modèles d'élevage à travers le monde aux conséquences environnementales très contrastées. Pour comprendre le bilan environnemental de l'élevage bovin, il est primordial de distinguer deux systèmes.

- Les feed lots, qu'on appelle plus communément « parc d'engraissement » se retrouvent principalement sur les deux continents américains. Ce modèle d'élevage regroupe plusieurs milliers de têtes de bétails dans des espaces réduits pour les engraisser. Avec une telle concentration d'animaux, l'herbe y est absente et l'alimentation et l'eau sont entièrement importées. Ce système d'élevage est ainsi très impactant sur l'environnement, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

- Le système d'élevage bovin wallon est très différent des modèles d'élevage d'outre atlantique. Chez nous, l'élevage bovin est lié à l'herbe avec en moyenne 2 bovins par hectare. 64% des exploitations agricoles wallonnes détiennent des bovins et le nombre moyen de vache allaitante par troupeau est de 45 têtes. Les bovins passent une majeure partie de leur vie en prairie, ce qui signifie que l'éleveur doit disposer pour son bétail d'une surface suffisante pour qu'il puisse paître et se nourrir. La prairie constitue l'atout essentiel de l'élevage bovin wallon puisqu'elle permet d'absorber une partie des GES émis par les vaches.

De plus, l'agriculteur wallon respecte au quotidien des règles environnementales et de bien-être animal parmi les plus exigeantes du monde.

4_ L'agriculture wallonne, un allié contre le changement climatique

Si tous les secteurs doivent contribuer à l'effort, celui de l'agriculture est plus complexe car les animaux et les végétaux émettent naturellement des GES tout en fournissant un besoin essentiel qu'est la nourriture. Toutefois, l'agriculture est aussi l'un des rares secteurs porteurs de solutions pour contrer ce changement climatique. L'agriculture wallonne apporte déjà des solutions concrètes qui sont trop peu valorisées et connues.

4.1_ L'agriculture est capable d'absorber des GES

En 2017, la superficie agricole utilisée représente 43 % du territoire. Les prairies permanentes et temporaires représentent 338.521 hectares, c'est à dire 47% de la superficie agricole utilisée. Le pourcentage élevé de prairies en Wallonie constitue l'atout majeur de l'élevage wallon pour réduire sa contribution aux émissions de GES. Certaines régions de Wallonie possèdent presque exclusivement des prairies, en effet, il y est impossible de cultiver puisque les conditions pédoclimatiques ne s'y prêtent pas.

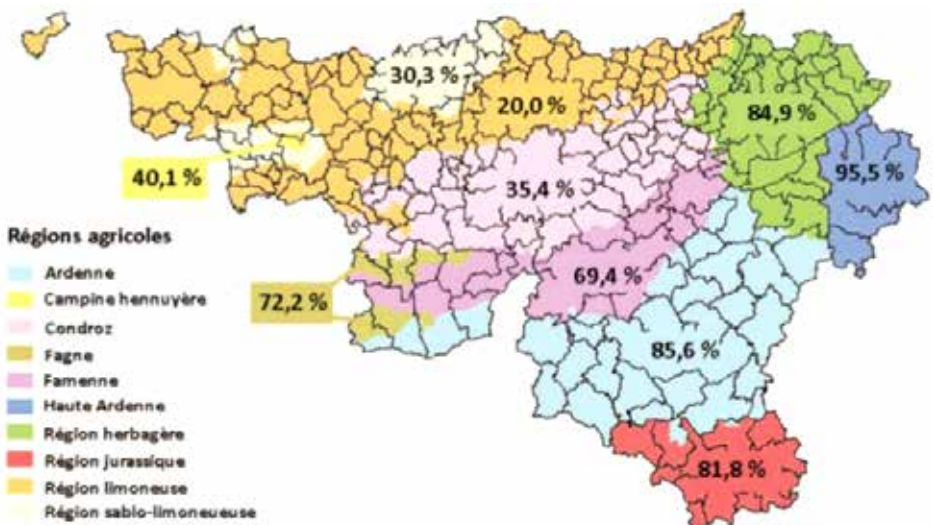
Si les animaux émettent des GES, il ne faut pas oublier les prairies qui y sont associées et qui agissent comme des puits de carbone. Un puit de carbone permet d'absorber et stocker le carbone des GES. En période de végétation, grâce à la photosynthèse, les prairies captent et stockent le carbone des GES dans le sol. Le phénomène est amplifié grâce au pâturage d'animaux qui stimule constamment la croissance de l'herbe.

Ces prairies compensent une grande partie des émissions de GES des ruminants en pâture. On considère qu'1 hectare de prairie pâturée absorbe l'équivalent du méthane émis par 2,5 vaches allaitantes. Cette compensation est un élément de durabilité du système lié à l'herbe qui est oubliée dans le bilan GES de l'élevage bovin.

En effet, le secteur agricole est pénalisé puisque l'on ne tient pas compte du pouvoir de diminution des GES grâce aux prairies et haies lorsqu'on calcule les émissions de l'agriculture.

L'élevage joue aussi un rôle important dans le maintien et l'entretien des zones rurales. Il contribue à :

- La préservation et à l'enrichissement de la biodiversité,
- Au stockage de carbone dans les sols de prairies.
- Assurer les besoins de fertilisant pour les cultures grâce aux effluents d'élevage.



Importance de la prairie selon les régions agricoles de Wallonie (Source : Crémer S., 2014)

C'est bien entendu grâce au travail des agriculteurs que nous connaissons ces types de paysages et le maintien de l'élevage bovin est une condition sine qua non pour sa préservation. En effet, les ruminants sont les seuls animaux capables de digérer l'herbe pour la transformer en protéines digestibles par l'homme.

En Wallonie, l'alimentation des vaches est principalement composée d'herbe. L'agriculteur peut également cultiver une partie des aliments pour nourrir ses animaux et fertiliser ses cultures avec les effluents d'élevage.

4.2 _ L'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage

L'économie circulaire fait partie de l'ADN de l'agriculture.

Lavoisier en agriculture :

Rien ne perd, rien ne se crée, tout se transforme. La notion de déchet n'existe pas en agriculture !

Par exemple, la culture de betterave a pour destination principale la production de sucre. Après extraction du sucre contenu dans la betterave, le résidu qu'on appelle pulpe de betterave est « recyclé » c'est-à-dire valorisé en alimentation animale.

Un autre exemple, la culture de colza a pour destination principale la production d'huile pour biocarburants ou alimentaires. Le résidu de l'extraction d'huile qu'on appelle tourteaux de colza est valorisé en alimentation animale.

Les animaux d'élevage recyclent et valorisent des produits qu'ils sont les seuls capables de faire.

La plante nourrit l'animal et l'animal nourrit la plante :

l'élevage est indispensable pour fertiliser les cultures, les agriculteurs récupèrent et valorisent les déjections de leurs animaux afin de nourrir les sols pour cultiver. Productions végétales et animales sont indissociables et synergiques. L'utilisation de cette matière organique présente de nombreuses propriétés agronomiques mais aussi terme de diminution d'émissions de GES.

Les échanges paille-fumier :

Les zones d'élevage s'associent avec les zones de grandes cultures dans le concept de l'économie circulaire. Les déjections animales produites en zone d'élevage s'échangent avec de la paille des régions de grandes cultures. Les déjections animales fertilisent ainsi les cultures et la paille sert de litières et d'aliments pour les animaux.

Le BBB, champion dans la lutte contre les pertes agricoles :

S'il est une race de vache qui permet de lutter contre le gaspillage, c'est bien la race locale blanc-bleu-belge (BBB). Outre une plus faible consommation et une meilleure transformation des aliments, cette race fournit plus de viande commercialisable.

4.3 _ L'agriculteur, partenaire de la transition énergétique

Le défi climatique est aussi lié à la source d'énergie et à son utilisation. Une partie de la solution climatique est de développer l'utilisation d'énergie produite à partir de sources renouvelables qui permet de réduire la consommation de ressources fossiles et donc de réduire la dépendance énergétique tout en limitant les pressions sur l'environnement.

Afin de mener à bien la transition énergétique, le parlement européen a défini entre autres un nouvel objectif contraignant d'un minimum de 32% d'énergies renouvelables pour l'UE à l'horizon 2030, assorti d'une clause de réexamen d'ici à 2023 pour une révision à la hausse de l'objectif fixé au niveau européen.

L'atteinte de cet objectif nécessite une mobilisation de tous les secteurs économiques, et notamment du secteur agricole. En effet, l'agriculture est un partenaire de la transition énergétique puisqu'elle est un réservoir



de ressources renouvelables. Les agriculteurs joueront un rôle important dans cette transition énergétique des territoires ruraux.

Les biocarburants durables :

Les agriculteurs wallons cultivent du colza, des céréales, des betteraves qui permettent de fabriquer des biocarburants durables dont les résidus sont valorisés par les animaux d'élevage. *Nb : La réduction des émissions de GES suite à l'utilisation de biocarburants est comptabilisée dans le bilan du secteur du transport.*

La biométhanisation agricole :

La biométhanisation est un procédé de transformation de la matière pour produire de l'énergie verte. La fermentation des matières va produire du biogaz qui donnera de l'énergie verte sous forme d'électricité et de chaleur ou de gaz renouvelable. Ce biogaz peut également servir de carburant alternatif qui émet moins de CO2 et très peu de particules fines.

Une technologie aux multiples avantages :

Premièrement, la biométhanisation agricole participe à la réduction des émissions de GES en transformant le gaz méthane en énergie verte.

Ensuite, elle permet de produire un engrais qu'on appelle digestat pour fertiliser les cultures.

Cette énergie renouvelable rend la ferme moins dépendante des énergies fossiles.

Lorsque l'énergie est revendue sur le réseau, elle permet aussi de nouvelles rentrées financières pour

l'agriculteur.

Contrairement à l'énergie solaire et éolienne qui sont des énergies renouvelables intermittentes, la biométhanisation permet une production d'énergie en continu 24h/24h et un stockage à faible coût.

Les biocombustibles :

Le miscanthus et les taillis courte rotation (TCR) sont des cultures qui nécessitent très peu de soin. Elles sont broyées à la récolte pour en faire un biocombustible qui peut alimenter des chaudières et remplacent ainsi l'utilisation d'énergie fossile.

Le photovoltaïque et l'éolien :

Les toitures de bâtiments agricoles sont des surfaces importantes susceptibles d'accueillir des systèmes de production d'électricité renouvelables comme le photovoltaïque. De plus, les plaines agricoles où les vents sont importants sont propices à l'installation d'éolienne. L'agriculture wallonne dans sa diversité est une chance tant son potentiel d'énergies renouvelables est considérable.

4.4_ Les légumineuses et l'agriculture de précision

Les légumineuses sont une famille de plante qui ont la capacité de fixer dans les sols l'azote contenu dans l'atmosphère. Les agriculteurs utilisent ces plantes (pois, haricots, fèverolles, luzernes, trèfles, etc) pour fertiliser naturellement les sols et pour nourrir leurs animaux. Ces plantes permettent ainsi de réduire les émissions de GES en évitant un apport de fertilisants exogènes et apportent une nourriture de qualité aux animaux.

L'agriculture de précision est basée sur l'évolution des technologies en agriculture pour réduire l'impact environnemental et améliorer la gestion quotidienne d'une ferme. Par exemple, l'utilisation de drones et de gps connectés dans les tracteurs permettent à l'agriculteur de n'appliquer que le strict nécessaire sur son champ et limitent ainsi les émissions de GES.

4.5 _ La recherche scientifique

La recherche scientifique est indispensable pour aider les agriculteurs à s'adapter et à atténuer ces changements climatiques. Par exemple, le développement de plantes mieux adaptées aux événements climatiques extrêmes comme la sécheresse ou encore des plantes plus résistantes à la maladie permet de réduire les émissions de GES.

4.6 _ Valoriser les biomasses agricoles

Le développement de la bioéconomie sera un enjeu principal pour la prochaine décennie à travers toutes les régions d'Europe. Les agriculteurs occuperont une place centrale dans cette stratégie qui ouvrira la porte aux innovations et aux opportunités.

Les agriculteurs fournissent la matière première pour produire des sacs en bioplastiques à base d'amidon de maïs, des textiles à base de chanvre et de lin, des matériaux d'éco-construction à base de chanvre, etc. Ces produits remplacent ceux issus d'énergie fossile et améliore ainsi l'empreinte environnementale tout en réduisant les émissions de GES.

5_ Consommer Wallon, un geste climato-responsable

Consommer mieux, c'est surtout consommer varié, équilibré, local et de saison. En privilégiant une consommation équilibrée des denrées produites par l'agriculture wallonne, vous faites le choix de soutenir un modèle d'agriculture climato-intelligent qui atténue les émissions de GES, respecte l'environnement, le bien-être animal et qui améliore le revenu des agriculteurs wallons. Bref, un geste climato-responsable.





FWA

Fédération Wallonne de l'Agriculture

Chaussée de Namur, 47 | B-5030 Gembloux

Tél. : 081/60.00.60

www.fwa.be